

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2012

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2011

1. FINANCES

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil administratif, j'ai le plaisir de vous présenter ce soir, les résultats des comptes de l'année 2011, premiers résultats de la nouvelle législature 2011-2015.

A la lecture des ces comptes, vous pourrez d'emblée constater que les belles années présentant des excédents fiscaux importants sont révolues.

En effet, même si l'on constate un léger excédent en 2011 d'un montant d'un peu plus de 89'000 francs, celui-ci n'a plus aucune mesure avec la moyenne des excédents enregistrés ces dix dernières années qui se montait, je vous le rappelle, à près de 12,5 millions par année, ni avec l'excédent record enregistré en 2010 qui se montait lui à de plus de 20 millions de francs.

Retour à des revenus normaux ou fléchissement de ceux-ci dus à la crise économique ainsi qu'à des corrections négatives importantes des déclarations fiscales des années précédentes, l'avenir nous le dira, mais force est de constater que nos revenus enregistrent une baisse de l'ordre de 14 % par rapport aux revenus 2010 pour s'établir à 85,3 millions contre 99,5 millions en 2010, soit une baisse très importante de 14,2 millions de francs.

Si l'on peut facilement expliquer une partie de cette baisse significative de nos revenus par le rabais fiscal accordé par le Conseil d'Etat en 2010 qui représente un manque à gagner annuel de l'ordre de 3,5 millions de francs pour notre commune et d'autre part par la baisse des deux centimes additionnels votée par votre Conseil lors du budget 2011, qui représente une réduction de nos revenus de l'ordre de deux millions de francs, nous devons tout de même enregistrer une érosion drastique de nos entrées fiscales de plus de 10 millions par rapport à l'exercice 2010.

Cette importante baisse de nos recettes est évidemment non négligeable et aura des conséquences significatives sur l'élaboration de notre prochain budget 2013. En effet, je vous rappelle, que les charges du budget 2012 se montent à un peu plus de 90 millions et que les revenus 2011, sont évalués par le Département Cantonal des Finances à un peu plus de 85 millions, soit un écart négatif de près de 5 millions.

Compte tenu de ces observations, il y aura donc lieu, lors de la préparation de nos futurs budgets, d'observer avec une grande attention, les projets de nouvelles prestations offertes à la population et de rester prudent quant à l'augmentation des frais de fonctionnement de notre administration communale ces prochaines années.

Je vous rappelle que de gros investissements sont à envisager pour notre commune dès l'année prochaine avec la construction du quartier des Vergers, la réfection complète de l'école des Boudines, la construction d'une nouvelle crèche avec pour corollaire les importantes charges de fonctionnement induites, la construction d'une nouvelle Mairie et du parking P1 qui lui est associé pour ne citer que les plus importants.

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 1/8

Il faudra se déterminer à faire des choix et nous devrons nous atteler rapidement à une grande réflexion sur les priorités à envisager pour ne pas mettre notre commune dans une situation économique délicate ces prochaines années.

Je vous rappelle que selon les informations qui nous parviennent du monde économique, la croissance de ces prochaines années est très aléatoire et que celle-ci risque au mieux d'être linéaire, voire légèrement positive, mais dans tous les cas, nous ne pouvons pas nous attendre à une croissance significative.

Dès lors, il sera de notre responsabilité de rester raisonnable dans les nouveaux projets qui doivent sans doute germer dans vos têtes.

Je vous rappelle une fois encore qu'il est de notre responsabilité de laisser aux générations futures une situation économique saine afin que ne pèsent pas sur elles, les conséquences d'engagements financiers démagogiques.

En ce qui concerne les charges communales en 2011, on peut se réjouir une nouvelle fois que celles-ci soient parfaitement contrôlées et le Conseil administratif tient à remercier aujourd'hui, tous les chefs de service qui ont assurés avec une grande compétence leurs responsabilités, puisque nos charges 2011 enregistrent une économie de 464'238 francs par rapport au budget 2011, ce qui représente un montant non dépensé de l'ordre d'un peu plus de 0,5 %. Je crois pouvoir dire, vous en conviendrez, qu'il est difficile de faire mieux

On peut donc considérer que les budgets des divers services sont préparés avec soin et sont complètement en phase avec la réalité des besoins, mais aussi qu'ils sont gérés avec une grande attention.

Vous pourrez constater lors de l'étude des comptes 2011 que les divers écarts de charges proviennent des coûts supplémentaires annoncés sous le point, communication du Conseil administratif lors des séances mensuelles du Conseil municipal en 2011.

Il s'agit principalement pour ne citer que les plus importants, de la restauration d'une partie des stores du restaurant Forummeyrin pour un montant de 21'000. francs, de la réfection de la toiture de la fontaine du chemin du Bournoud pour un montant de 10'000 francs, des travaux d'aménagement du bâtiments 1-3 Av de Vaudagne pour un montant de 68'000 francs, (annoncé 60'000 francs) des logiciels supplémentaires pour la finalisation du projet Speedykon, soit un module de gestion des contrats pour un montant de 15'000 francs, et d'un module de gestion de codes-barres pour assurer l'inventaire communal pour un montant de 20'000 francs.

Nous vous rappelons également que votre Conseil a voté des dépassements budgétaires sous forme de délibérations pour un montant de l'ordre d'un peu plus de 2,2 millions.

Ces délibérations ont été principalement affectées au Fonds communal d'énergie pour un montant de 500'000 francs, pour la soirée des bénévoles pour un montant de 55'000 francs, pour une surveillance nocturne supplémentaire pour un montant de 30'000 francs ainsi que pour les impacts financiers dus aux nouveaux statuts du personnel pour une somme totale de 1'451'000 francs pour l'année 2011.

Me voici arrivé au terme de la présentation des comptes 2011 et je vous invite avec mes collègues, à renvoyer ces comptes dans les diverses commissions pour les analyser et les vérifier et de les confirmer par votre vote lors du Conseil municipal du mois de mai prochain.

Je vous remercie de votre attention!

DEVAUD Jean-Marc Conseiller administratif

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 2/8

2. ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2011 et aux comptes de l'exercice 2010, les comptes 2011 laissent apparaître les résultats suivants :

	Ecarts F	Réel 2011	REEL 2011	BUDGET 2011	REEL 2010	REEL 2009	
	Budget 2011	Réel 2010	REEL 2011	BODGET 2011	NLLL 2010	NEEL 2009	
CHARGES	-464'238	6'498'085	85'288'704.81	85'752'943	78'790'619	74'463'882	
REVENUS	-432'616	-14'218'717	85'378'556.27	85'811'172	99'597'274	90'706'467	
RESULTATS	31'622	-20'716'803	89'851.46	58'229	20'806'654	16'242'585	

L'excédent d'exercice de CHF 89'541 représente le 0.11% du total des revenus. Il est inférieur de CHF 20'716'803 à celui enregistré lors du bouclement des comptes de l'exercice 2010.

Les effets de la crise financière mondiale sont perceptibles également au niveau du secteur économique local. Il en résulte un faible excédent des revenus, très proche des prévisions budgétaires.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 12'504'721, contre CHF 12'320'711 prévus au budget 2011 en diminution de CHF 20'001'769 par rapport aux comptes de l'exercice 2010.

REVENUS

Par rapport au budget 2011, les revenus enregistrent une diminution de CHF 432'616 soit de 0.6% et de CHF 14'218'717 ou de 14% par rapport aux comptes 2010. Les recettes fiscales représentent le 87.5% de nos revenus.

	Variation R	11-B11	Réel 2011	Budget 2011	Variation R11-R10		Réel 2010	Réel 2009
	CHF	%	Neel 2011		CHF	%	Neel 2010	11661 2003
40 - Impôts	-1'169'037	-2%	74'727'963.09	75'897'000	-14'143'242	-16%	88'871'205	79'915'831
42 - Revenus des biens	275'853	+9%	3'230'252.65	2'954'400	94'031	+3%	3'136'222	3'541'840
43 - Revenus divers	247'303	+4%	6'734'090.08	6'486'787	-263'484	-4%	6'997'574	6'778'377
44 - Parts à des recettes sans affectation	33'311	+21%	195'311.10	162'000	-3'279	-2%	198'590	162'838
45 - Dédommagement de coll. publiques	-3'694	-4%	91'291.05	94'985	-13'583	-13%	104'875	99'793
46 - Subventions et allocations	83'648	+39%	299'648.30	216'000	10'840	+4%	288'808	207'789
47 - Subventions à redistribuer	100'000	+++ %	100'000.00	0	100'000	+++ %	0	0
TOTAL REVENUS	-432'616	-1%	85'378'556.27	85'811'172	-14'218'717	-14%	99'597'274	90'706'467

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 3/8

40. Impôts

Le ralentissement économique constaté durant la deuxième partie de l'année 2011, ajouté aux baisses fiscales et à des correctifs négatifs, ont provoqué une forte diminution des recettes fiscales, surtout pour les personnes morales.

	Réel 2011	Budget 2011	Réel 2010	Réel 2009	Réel 2008
Impôts personnes physiques	45'854'776.30	45'000'000	45'390'630.02	47'860'725	49'216'545
peta perseninse pinyeiquee	53.7%	52.4%	45.6%	52.8%	55.7%
Impôts personnes morales	14'927'161.29	17'300'000	29'064'203.90	18'488'578	15'089'694
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	17.5%	20.2%	29.2%	20.4%	17.1%
Taxe professionnelle communale	11'519'861.00	11'303'000	12'135'692.00	11'432'751	10'761'595
·	13.5%	13.2%	12.2%	12.6%	12.2%
Fds de péréguation financière	2'391'197.00	2'258'000	2'244'264.00	2'097'777	2'537'627
	2.8%	2.6%	2.3%	2.3%	2.9%
TOTAL	74'692'995.59	75'861'000	88'834'789.92	79'879'831	77'605'461
	87.5%	88.4%	89.2%	88.1%	87.8%
Revenus divers	10'685'560.68	9'950'172	10'762'483.79	10'826'636	10'755'445
11010111100 1111010	12.5%	11.6%	10.8%	11.9%	12.2%
TOTAL REVENUS	85'378'556.27	85'811'172	99'597'273.71	90'706'467	88'360'905
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 854'776 ou de 2% par rapport au budget 2011 et de CHF 464'146 ou de 0.6% par rapport aux comptes 2010.

Les impôts sur les personnes morales sont en diminution de CHF 2'372'839 ou de 14% par rapport au budget 2011 et de CHF 14'137'043 ou de 49% par rapport aux comptes 2010. La production 2011 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 17'805'382, ce montant a été diminué par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 2'878'221.

La Taxe professionnelle communale est en augmentation de CHF 216'861 par rapport au budget 2011 et en diminution de CHF 615'831 par rapport aux comptes 2010.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par des rectifications d'impôts des années précédentes conséquentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

IMPOTE DEDECANNES	DUVEIOUES	2044	2040	2000	2000	2007	A. 24 40 000C
IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES		2011	2010	2009	2008	2007	Au 31-12-2006
Détail production 2011	45'854'776	43'241'342	897'470	1'160'057	668'262	-112'355	0
Détail production 2010	45'390'630	0	41'065'815	2'531'172	1'430'453	442'606	-79'415
Détail production 2009	47'860'725	0	0	45'777'073	563'228	787'237	733'187
Détail production 2008	49'216'545	0	0	0	46'854'218	1'550'671	811'656
Détail production 2007	47'279'627	0	0	0	0	44'638'780	2'640'847
Production réelle	TOTAL	43'241'342	41'963'285	49'468'302	49'516'161	47'306'939	
		3.05	-15.17	-0.10	4.67		
IMPOTS PERSONNES	MORALES	2011	2010	2009	2008	2007	Au 31-12-2006
Détail production 2011	14'927'161	17'805'382	-1'457'088	-875'037	-1'046'255	480'983	19'176
Détail production 2010	29'064'204	0	18'502'686	6'766'015	3'209'012	-262'336	848'827
Détail production 2009	18'488'578		0	14'306'164	3'243'931	3'292'497	-2'354'014
Détail production 2009 Détail production 2008	18'488'578 15'089'694	0	0	<mark>14'306'164</mark> 0	3'243'931 14'565'424	3'292'497 1'281'715	
		0	0		0 = 10 001	V = 0 = 101	-757'446
Détail production 2008	15'089'694			0	14'565'424	1'281'715	-757'446

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 4/8

42. Revenus des biens

En augmentation de CHF 275'853 par rapport au budget 2011 et de CHF 94'031 par rapport aux comptes 2010. Cet écart est dû essentiellement à l'augmentation du montant des locations (Forum - 1 et 15 Vaudagne....) ainsi qu'aux intérêts sur placements dont le montant est supérieur à ce qui avait été prévu au budget.

43. Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 247'303 ou de 4% par rapport au budget 2011 et diminue de CHF 263'484 par rapport aux comptes 2010. Des recettes de la nouvelle crèche plus importantes que celles prévues au budget ainsi que la réévaluation du stock mazout, expliquent ces écarts.

44. Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 33'311 par rapport au budget 2011 et en diminution de CHF 3'279 par rapport aux comptes 2010.

45. Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 3'694 ou de 4% par rapport au budget 2011 et de CHF 13'583 ou de 13% par rapport aux comptes 2010.

46. Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 83'648 ou de 39% par rapport au budget 2011 et de CHF 10'840 ou de 4% par rapport aux comptes 2010.

CHARGES

Par rapport au budget 2011, les charges sont en diminution de CHF 464'238 ou de 0.6%, par rapport aux comptes 2010, elles sont en augmentation de CHF 6'498'085 ou de 8.25%.

	Variation R	11-B11 %	Réel 2011	Budget 2011	Variation R11-R10	Réel 2010	Réel 2009
30 - Charges de personnel	-700'482	-2%	33'768'170.37	34'468'652	2'562'465 +8%	31'205'706	29'868'174
31 - Biens, services et marchandises	-1'082'375	-6%	17'397'319.04	18'479'694	1'812'051 +12%	15'585'268	16'666'424
32 - Intérêts passifs	438	+++ %	438.20	0	437 +39736%	1	0
330 - Pertes sur débiteurs	275'661	+19%	1'761'160.52	1'485'500	-969'735 -36%	2'730'895	-1'610'285
331 - Amortissements du P.A.	152'388	+1%	12'414'870.19	12'262'482	715'033 +6%	11'699'837	11'103'534
34 - Contribut. à collect. publ.	670'350	+10%	7'237'350.37	6'567'000	1'174'897 +19%	6'062'453	6'104'588
35 - Dédom. à collect. publ.	-109'000	-2%	6'003'324.68	6'112'325	-110'846 -2%	6'114'171	7'105'773
36 - Subventions accordées	228'781	+4%	6'606'071.44	6'377'290	1'213'783 +23%	5'392'288	5'225'673
37 - Subventions redistribuées	100'000	+++ %	100'000.00	0	100'000 +++ %	0	0
TOTAL CHARGES	-464'238	-1%	85'288'704.81	85'752'943	6'498'085 +8%	78'790'619	74'463'882

30. Charges du personnel

Après une année 2010 où le Conseil administratif avait décidé de ne pas proposer de nouveaux postes ou de compléments de postes, le Conseil municipal a accepté pour le budget 2011 de libérer des moyens en ressources humaines afin d'assurer dans de bonnes conditions les prestations existantes.

Plusieurs services ont été concernés par cette démarche: secrétariat général, petite enfance, urbanisme, gérance & entretien des bâtiments, sports, environnement, culture, théâtre et bibliothèque.

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 5/8

De plus, l'année 2011 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel et ses impacts financiers. Ceux-ci ont été en partie compensés par des montants budgétés mais dépensés que partiellement. Il s'agit principalement de la rubrique comptable anti-crise et sur les nouveaux postes votés mais pourvus pour la plupart en cours d'année 2011.

31. Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20% des charges, en diminution de CHF 1'082'375 ou de 6% par rapport au budget 2011 et en augmentation de CHF 1'812'051 ou de 12% par rapport à 2010.

Voici les principales économies réalisées par rapport au budget :

Achat de machines-mobiliers 96'000.-, Energies 105'000.-, Entretien machines-mobilier 150'000.-, Entretien réseau assainissement 160'000.-, Entretien bâtiments 355'000.-.

32. Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2011 ont été largement couvertes par la trésorerie.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de cette *Nature* est fortement influencée par les *pertes sur débiteurs sur impôts*, les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*. Sur ces différents postes on enregistre une augmentation de CHF 275'661 par rapport au budget 2011.

331. Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En augmentation de CHF 152'388 par rapport au budget 2011 et de CHF 715'033 par rapport aux comptes 2010.

34. Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 670'350 ou de 10% par rapport au budget 2011, et de CHF 1'174'897 ou de 19% par rapport aux comptes 2010.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 5'398'436 qui nous est communiqué par l'administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal dont le montant nous est également communiqué par l'administration fiscale cantonale, CHF 1'838'914.

35. Dédommagements à des collectivités

Ce poste diminue de CHF 109'000 par rapport au budget 2011 et de CHF 110'846 par rapport aux comptes 2010.

Dans cette rubrique figurent :

Cotisations ACG CHF 505'965, Participation frais SIS CHF 861'221, Frais GIAP-Parascolaire CHF 993'829, Frais de perception des impôts CHF 1'764'406, Traitement des déchets CHF 1'817'393.

36. Subventions accordées

Cette rubrique augmente de CHF 228'781 ou de 4% par rapport au budget 2011 et de CHF 1'213'783 ou de 23% par rapport aux comptes 2010.

Un montant de CHF 500'000 non prévu au budget a été comptabilisé dans cette rubrique afin d'alimenter le Fonds communal énergie, suite à la délibération 2010-27a votée par le Conseil municipal en séance du 19 avril 2011.

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 6/8

4. Investissements 2011

INVESTISSEMENTS 2011

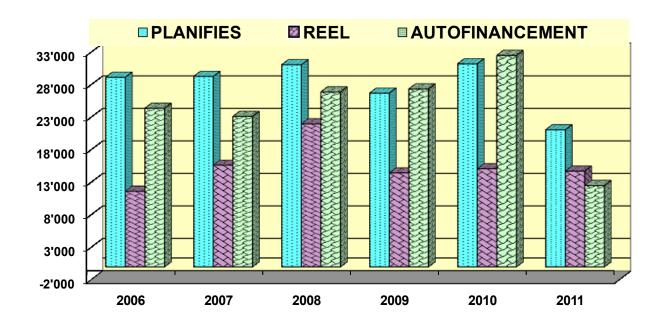
Investissements bruts CHF 15'773'207.15
Subventions CHF 1'055'858.55
Investissements nets CHF 14'717'348.60

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Assainissement cité et bassin rétention	5'385'160
Réalisation boulodrome CS	1'661'195
Etude rénov. école Boudines	1'041'034
Réamenag. parc Av. Vaudagne	874'365
Réfection local service du feu	737'869
Aménag.12 Ecopoints Cité/M-Village	647'787
Assainissement de la Maille	508'982
Entret.& aménag. réseau routier	453'063
Ec. Mey-Vaudagne préaux&mise sépar.	414'439
Rénov. piscine Champs-Fréchets	389'991

Evolution des investissements nets de 2006 à 2011 (en CHF '000):

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PLANIFIES	29'150	29'279	31'069	26'711	31'224	21'063
REEL	11'616	15'623	21'980	14'435	15'075	14'717
AUTOFINANCEMENT	24'381	23'125	26'893	27'346	32'506	12'505



\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 7/8

5. Conclusions et informations pratiques :

Le repli conjoncturel observé depuis le début 2011 s'est accentué en fin d'année et l'économie genevoise est entrée dans une phase de légère récession.

Selon le Centre de recherches Conjoncturelles (KOF), les finances de la Confédération et des cantons se sont dégradées en 2011, le secteur public a toutefois évité les chiffres rouges. 2012 s'annonce difficile en raison de la crise économique et financière.

Cette inversion de tendance, ajoutée aux baisses fiscales (cantonales et communales) ainsi qu'à la forte progression de nos charges de fonctionnement de ces dernières années, ont fait fondre comme neige au soleil les excédents exceptionnels qui ont caractérisés les exercices précédents. Les comptes 2011 affichent un boni de CHF 89'851.46, on avait jamais vu un résultat aussi faible depuis l'année 1995 qui affichait une perte d'exercice de CHF 2'085'741.86. Dans ce climat économique très incertain il est difficile de prévoir l'évolution conjoncturelle, avec une marge de manœuvre limitée, c'est avec pondération qu'il faudra envisager la progression des prestations communales lors de la préparation du prochain budget.

Afin de vous permettre de procéder à l'examen des comptes annuels 2011, nous vous remettons les documents suivants:

- le fascicule par services/dicastères du compte rendu 2011;
- le fascicule "DIM" du compte rendu 2011;
- Le rapport de la fiduciaire ;
- Le rapport de la fiduciaire PC;
- Le rapport de la fiduciaire Forum ;
- le texte de présentation de ce jour;

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de compte rendu 2011 aux commissions des finances élargies et des finances, selon le calendrier déjà communiqué et vous remercie de votre attention et du bon accueil que vous lui réserverez.

Le Conseil administratif

\pv-cm-2012-04-03-annexe.doc p. 8/8